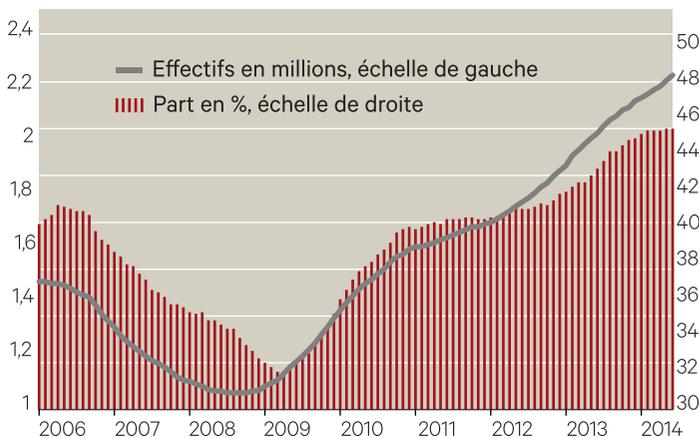


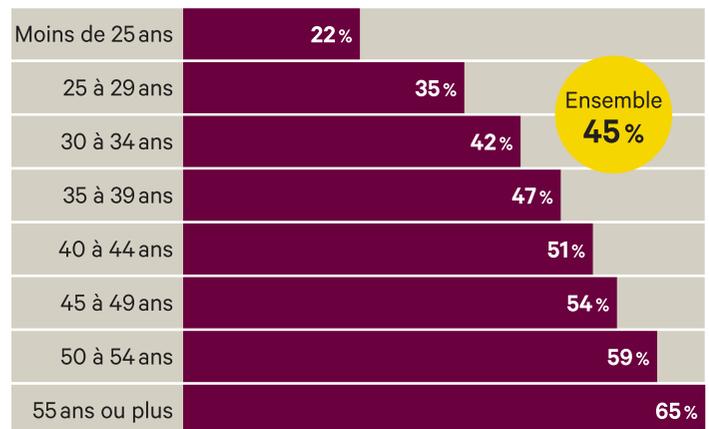
# Chômeurs de longue durée : un plan pour préparer la reprise

## Les chômeurs de longue durée

Part au sein des demandeurs d'emploi, catégories A, B et C



Inscrits depuis plus d'un an au sein des demandeurs en catégories A, B et C, au 31 décembre 2013



« LES ÉCHOS » / SOURCE : DARES

## EMPLOI

**L'exécutif a dévoilé hier son plan de soutien à cette population en plein essor.**

**Il vise à lever un maximum de freins à l'emploi pour être opérationnel quand viendra la reprise.**

**Derek Perrotte**  
dperrotte@lesechos.fr

Le temps a dû paraître long aux chômeurs de longue durée. Mais sept mois après que François Hollande les a érigés en « cause nationale », le ministre du Travail, François Rebsamen, a présenté hier le plan d'action dédié à cette population qui explose depuis 2009 et dont l'ampleur interpelle particulièrement : en incluant ceux en activité réduite, plus de 2,2 millions de chômeurs pointent désormais depuis plus d'un an à Pôle emploi, dont la moitié depuis plus de deux ans. Ces chiffres globaux cachent toutefois des situations hétérogènes et Pôle emploi chiffre à un million les chômeurs vraiment « très éloignés de l'emploi », qui cherchent active-

ment mais ne décrochent jamais rien, même pour de courtes durées.

Faute de croissance et donc d'offres d'emploi, des résultats rapides sont utopiques. Tout l'enjeu, et la philosophie du plan, est dès lors de travailler sur leur employabilité afin qu'ils ne restent pas à quai quand viendra la reprise. Si l'ensemble a le mérite de la cohérence, il est aussi placé sous le sceau d'un contexte budgétaire très contraint : aucun nouveau geste financier majeur (hors fléchage des fonds gérés par les partenaires sociaux) ni aucune nouvelle mesure d'ampleur n'ont été dévoilés. Le plan est en fait un agrégat de décisions déjà annoncées ces derniers mois. De l'art de faire du neuf avec du vieux : plusieurs des pistes annoncées hier l'avaient même déjà été en juin 2014 dans le plan en faveur des chômeurs seniors..., qui sont souvent les mêmes que ceux en longue durée.

### Suivi renforcé et formation

Premier volet : l'accompagnement. Les chômeurs de longue durée bénéficieront en priorité du doublement prévu d'ici à 2017 du nombre de chômeurs en accompagnement renforcé par Pôle emploi (de 230.000 aujourd'hui à 460.000). Ce suivi se prolongerait même, en cas de reprise d'emploi, jusqu'à la fin de la période d'essai, pour

## Il a dit



**« Il faut combattre le risque d'une exclusion durable difficilement réversible même en cas de retour de la croissance. »**

**FRANÇOIS REBSAMEN**

éviter les ratés si près du but...

Sur le volet formation, l'exécutif mise sur l'entrée en vigueur, depuis janvier, du compte personnel de formation (CPF) pour permettre aux chômeurs d'accéder plus vite à des formations qualifiantes. Aujourd'hui, via une demande à Pôle emploi, le délai dépasse fréquemment six mois, une aberration au vu de l'importance des emplois non pourvus faute de candidats qualifiés... Reste que si 220 millions d'euros seront tirés du fonds paritaire de sécurisation (FPSPP) pour financer les CPF des chômeurs, la mesure n'aura de portée réelle que

si, comme le promet le ministère, Pôle emploi et les conseils régionaux complètent bien ce financement.

Deuxième volet : doper la réinsertion par le travail. Une partie des contrats de professionnalisation sera redirigée vers les seniors – au détriment des jeunes, donc – et adaptée à leurs besoins spécifiques (durée, types de formation, etc.). L'exécutif table aussi sur un soutien accru aux acteurs de l'insertion par l'activité économique et au secteur associatif. Les « mises en situation professionnelle », des périodes de formation directement en entreprise, devraient aussi monter en puissance. Une prestation « suivi dans l'emploi » pour accompagner l'employeur et le nouveau salarié, du recrutement à la fin de la période d'essai, sera mise en place en 2015.

Dernier pan du plan : un travail, trop souvent négligé jusqu'ici, sur les freins périphériques à l'accès à l'emploi. L'exécutif mise sur la montée en puissance de l'« accompagnement global » testé en 2014 par Pôle emploi en lien avec des conseils régionaux et qui a vocation à se généraliser à terme. L'Etat veut faire bénéficier les chômeurs de longue durée d'un accès facilité aux futures places en crèche en construction et leur ouvrir la garantie de loyers impayés quand ils ont dû déménager pour reprendre un emploi. ■